

ARRIVEE LE
12 DEC. 2018
MAIRIE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE

Délégation Territoriale des Vosges

Service émetteur :
Veille et Sécurité Sanitaire et Environnementale

Affaire suivie par :
Louis HERMON

Courriel :
ars-grandest-dt88-vsse@ars.sante.fr
Tél : 03 26 64 66 55
Fax : 03 29 64 66 06

La Déléguée Territoriale des Vosges

A

Mairie de SAULXURES/MOSELOTTE
309 Avenue Jules Ferry
88290 SAULXURES/MOSELOTTE

à l'attention de COMBET Louis

Epinal, le 07 décembre 2018

Nos réf : \4_Com\Sauxures_sur_Moselotte\15_Urbanisme\181113

Objet : Révisions allégées du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

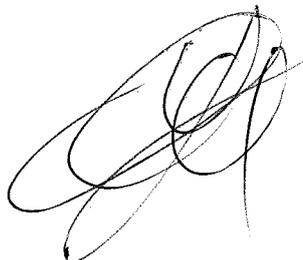
Par courrier en date du 13 novembre 2018, vous transmettez à mes services une délibération en date du 5 juillet 2018 arrêtant les dossiers de révisions allégées du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SAULXURES/MOSELOTTE.

Le projet de modifications apportées au règlement du PLU concernent :

- L'extension de la zone urbaine UEa sur la zone naturelle NO pour l'extension de la zone artisanale de Blanfin afin d'accueillir une nouvelle entreprise d'une part et d'autre part autoriser un stockage à ciel ouvert pour la déchèterie et le centre de transit des déchets ménagers ;
- L'extension de la zone NC sur la zone NF dans le but d'étendre le site de la Graniterie PetitJean.

Mes services n'ont aucune observation à formuler.

P/La Déléguée Territoriale



Yannick VERDENAL